



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 14 décembre 2023

**Objet de la délibération**

**JEUX PHOTOS DE KERIOU KER POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE**

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le sept décembre deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Claudine CORPART pouvoir à Yves GUYOT , Jacques KERZERHO pouvoir à Alain HASCOËT , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à André HARTEREAU , Guillaume KERRIC pouvoir à Gwendal HENRY , Aurélia HENRIO pouvoir à Fabrice LEBRETON .

**Absent(s) :**

Hilal SAFAK

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Gwendal HENRY désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Politique de la Ville

**N° 2023.12.007**

## **JEUX PHOTOS DE KERIOU KER POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE**

**Rapporteur : Nadia SOUFFOY**

Le service Politique de la Ville souhaite mettre en place un jeu-concours avec une remise de lots à destination des familles de Keriou Ker (Kennedy, Kergohic, Gérard Philipe, Kerihouais) pendant les fêtes de fin d'année. La création d'une page Facebook « Maison de quartier de Kerihouais » permettra au service d'utiliser ce support pour communiquer et augmenter sa visibilité. Cette page très appréciée des habitants du quartier offre un accès aux informations se déroulant sur le quartier et sur la ville.

### **Règlement :**

Réaliser une photo sur un thème « Diversité des fêtes ».

Publiez la photo sous un poste « Jeu-concours » ou envoyez la photo par mail à l'adresse [mqkerihouais@mairie-hennebont.fr](mailto:mqkerihouais@mairie-hennebont.fr) avec une autorisation de droit à l'image.

### **Objectifs de l'action :**

- ✓ Développer une action de parentalité avec une participation familiale ;
- ✓ Proposer une nouvelle forme d'activité avec la volonté d'investir les familles peu présentes sur l'espace public ;
- ✓ Prendre en compte l'ensemble des compositions familiales du quartier de Keriou Ker (couple, familles avec enfants, intergénérationnel, animaux etc.).

### **Conditions de participation :**

- ✓ Habiter le quartier de Keriou Ker : Kennedy, Kerihouais, Kergohic, Gérard Philipe – un justificatif de domicile pourra être demandé.
- ✓ Être majeur ou bénéficiaire d'une autorisation parentale
- ✓ Envoyer la photo entre le vendredi 15 et le jeudi 21 décembre minuit.
- ✓ Envoyer une seule photo par famille.

### **Tirage au sort des gagnants :**

Un tirage au sort sera réalisé autour d'un goûter à la Maison de quartier de Kerihouais lors des vacances scolaires le 22 ou 23 décembre 2023.

Parmi les participants, deux seront tirés au sort et chacun d'entre eux se verra récompensé par l'un des deux lots suivants :

- ✓ 1<sup>er</sup> lot – un bon d'achat pour deux vélos chez Syklett Optim'ism (un vélo adulte et un vélo enfant).
- ✓ 2<sup>ème</sup> lot – une enceinte Bluetooth achetée chez Défis.

Les lots ont été choisis en partenariat avec des associations de réemploi qui interviennent sur le quartier.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

**Vu** la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

**Vu** le contrat de ville de Lorient Agglomération signé le 11 juillet 2015,

**Vu** l'avis du Bureau Municipal du 20 novembre 2023,

**Vu** l'avis de la Commission « Vie » du 28 novembre 2023,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** la remise de lots dans le cadre du tirage au sort des fêtes de fin d'années.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Maire,

**Michèle DOLLÉ**